



## PUBLIC

Responsable d'un service comptable, directeur comptable

Responsable, directeur administratif et financier

Fiscalistes et avocats fiscalistes

Toute personne désireuse de se former à l'intégration fiscale

## PREREQUIS

Avoir des connaissances en fiscalité des groupes de sociétés

## DUREE

8 heures

## PRIX

1 000 € HT\*

## LIEU

Paris



## À PROPOS

Acquérir les mécanismes de l'intégration fiscale

Dans le cadre d'un groupe de sociétés, la possibilité de consolider les résultats fiscaux des entités et de calculer l'impôt au niveau de la société tête de groupe est l'un des outils légaux d'optimisation le plus efficace dont il convient de maîtriser les règles.

Le régime de l'intégration fiscale nécessite de respecter des étapes clés afin de déterminer utilement le résultat d'ensemble et de maîtriser les évolutions du périmètre d'intégration.



## OBJECTIFS pédagogiques

- Déterminer le résultat fiscal d'un groupe intégré
- Identifier les incidences des opérations intragroupe sur la détermination du résultat d'ensemble et les pièges à éviter
- Mesurer les incidences fiscales des restructurations sur le groupe intégré



## ORGANISATION de la formation

### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

\* +TVA en vigueur (20% actuellement)

## Création du groupe intégré

- Intégration fiscale et horizontale
- Détermination du périmètre du groupe (conditions d'entrée dans le groupe)
- Formalités de création du groupe intégré
- Gestion des dates d'entrée et de sortie de groupe

## Déterminer le résultat de chaque société intégrée

- **Calculer le résultat de chaque société intégrée**
  - Les contraintes liées aux déficits antérieurs à l'intégration
  - Les dividendes encaissés
  - Le régime des sociétés mère et filiales
  - Le déficit d'un exercice intégré
- **Réaliser les opérations permettant le passage du résultat individuel de chaque société intégrée au résultat d'ensemble**
  - Les rectifications courantes : plus ou moins-values de cessions d'immobilisations, dividendes intragroupe, abandons de créances, subventions, provisions...
  - Les rectifications spécifiques : dispositifs de limitations de la déduction de certaines charges financières
- **Calculer et payer l'impôt sur le résultat d'ensemble**
  - La déclaration annuelle du résultat d'ensemble
  - Les méthodes de calcul de l'IS des filiales et de la société tête de groupe
  - L'utilisation optimale des crédits d'impôt
  - La gestion de l'économie d'impôt sur les sociétés et les conventions d'intégration fiscale
- **Identifier les opérations de réorganisation affectant un groupe intégré**
  - Gérer la sortie d'une société du groupe
  - Intégrer les conséquences fiscales des fusions et des scissions
  - La cessation du groupe

## Anticiper les risques fiscaux pesant sur les groupes intégrés et gérer le contrôle fiscal

- **Identifier les risques majeurs**
  - Absence de dépôt de déclarations par les sociétés filles
  - Les erreurs, insuffisances ou omissions dans les opérations de retraitement
- **Faire face au contrôle fiscal**
  - Lorsque la société tête de groupe est contrôlée
  - Lorsque les filiales sont contrôlées
  - Les règles de prescription



## CONTENU de la formation

